

Terminale STMG	Thème 1 : Appliquer les règles comptables
Gestion et finance	QDG 4 : Quelles sont les conditions pour communiquer une information comptable fidèle ?

L'inventaire de l'actif immobilisé

Chaque année, après 12 mois d'exercice comptable, l'entreprise entre dans la période d'**inventaire** au cours de laquelle elle doit mettre à jour la valeur des biens qu'elle possède afin de **clôturer les comptes** et préparer la diffusion des documents de synthèse.

Ces travaux sont importants car ils ont pour objectif de présenter des documents représentant une **image fidèle** de la réalité économique de l'entreprise. Ils s'appuient sur des **principes comptables** qui servent de fil conducteur aux opérations comptables.

À l'issue de ces travaux, des **annexes comptables** sont jointes aux comptes et apportent de nombreux compléments d'information qui aident à comprendre les documents de synthèse.

L'inventaire des actifs immobilisés est marqué par trois tâches distinctes :

- l'évaluation des actifs non amortissables pour lesquels on peut être amené à enregistrer des **dotations** aux **dépréciations** qui constatent un risque de perte de valeur, ou des **reprises** de dépréciations qui n'ont plus lieu d'être ;
- l'évaluation des actifs amortissables pour lesquels on enregistre des **amortissements** prévus dans un plan d'amortissement ;
- la comptabilisation des **sorties d'actif** liées aux cessions d'immobilisations de l'année

L'inventaire de l'actif circulant

L'inventaire de l'actif circulant porte essentiellement sur les stocks et les créances.

Pour les stocks, deux actions sont à prévoir :

- la mise à jour des quantités et valeurs en stocks : il faut pour cela réaliser un **inventaire physique** des stocks (comptage des éléments). Les résultats de cet inventaire physique sont à rapprocher de l'**inventaire comptable** (éléments déduits de la comptabilité). Les écarts d'inventaire s'expliquent par des casses, pertes ou vols. À l'issue de ce travail, les valeurs en stock sont mises à jour en comptabilité (colonne « Brut » du bilan).

Le plan comptable général préconise de mettre à jour les stocks en comptabilité au moins une fois par an : on parle d'**inventaire intermittent**. Depuis la généralisation des outils informatiques, on peut mettre à jour le montant des stocks après chaque achat ou vente, c'est l'inventaire permanent ;

- la mise à jour des **dépréciations des stocks** : certains éléments en stock peuvent perdre de la valeur à cause de mauvaises conditions de stockage, par exemple. Tant que ces biens ne sont pas utilisés ou revendus, rien n'est sûr. On enregistre donc par prudence des **dotations** aux dépréciations. Elles apparaissent en colonne centrale de l'actif du bilan et impactent la valeur nette comptable des biens. Chaque année, les dépréciations de l'année précédente sont reprises. Une dotation nouvelle est éventuellement passée.

Les créances clients peuvent perdre de la valeur si l'on pense que le client pour lequel la créance devient douteuse ne règlera pas ou pas intégralement. On enregistre alors, pour ces **clients douteux**, des dotations pour **dépréciations de créances** qui apparaissent dans la colonne centrale de l'actif du bilan. Elles sont suivies régulièrement et ajustées chaque année. Si le risque s'amointrit, on peut enregistrer une **reprise** sur dépréciation. Si la créance ou une partie de celle-ci est définitivement perdue, la perte est alors sûre et certaine, on parle de **perte sur créance irrécouvrable**. La perte est enregistrée en comptabilité et les anciennes dépréciations sont reprises.